

Ploc, ploc, ploc, de l'eau coule quelque part dans l'immeuble...

Par l'équipe d'Hydro Solution

Un chauffe-eau contient au moins 40 gallons d'eau; il est généralement installé à l'écart ce qui fait qu'une fuite d'eau peut être progressive et insidieuse

Le cauchemar des assurés et des assureurs

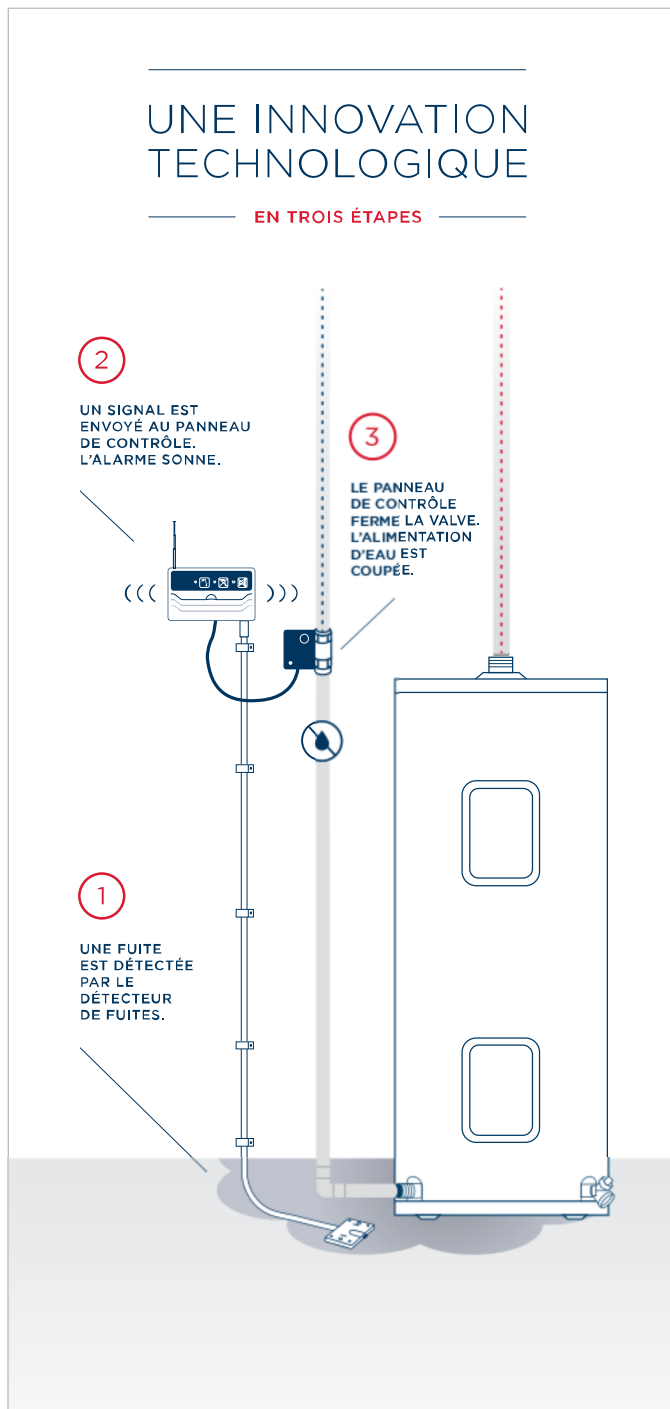
Les conséquences pour les parties communes de l'immeuble, le gestionnaire et les copropriétaires sont nombreuses : augmentation de la prime et de la franchise, inconfort pour plusieurs résidents durant les travaux, plaintes, reproches et discussions lors de la prochaine réunion du syndicat, etc.

Bien que responsable de 6 % seulement des dégâts d'eau rapportés aux assurances, les dommages causés par un chauffe-eau totalisent 20% du total des dépenses encourues pour les restaurations conséquentes à tous les dégâts d'eau confondus. Ces chiffres proviennent du Bureau d'assurance du Canada.

Suite à une première réclamation, les assureurs imposent différentes mesures pour prévenir de nouveaux sinistres : cela peut aller d'un simple conseil de la part de l'assureur, d'un remboursement des nouveaux sinistres inférieur à celui du sinistre précédent et d'exigences d'installation de matériel de prévention. Les assurés qui ne tiendraient pas compte de ces recommandations pourraient se voir imposer une hausse de la franchise, une diminution de la garantie ou un refus de garantie.

La technologie antifuite à la rescousse

Tous ces éventuels problèmes peuvent être supprimés grâce à un nouvel accessoire technologique appelé système de protection antifuite offert par HydroSolution. Les 3 versions disponibles consistent en valves antifuite installées à un ou plusieurs endroits sur le réseau intérieur d'alimentation d'eau. Les 3 systèmes sont conçus pour couper l'eau dès qu'une fuite se manifeste, si petite soit-elle, et, simultanément, selon le modèle choisi, prévenir le propriétaire du chauffe-eau, non seulement en émettant une alarme sonore mais aussi en lui envoyant un courriel de notification. Ainsi, même si le propriétaire est absent, il peut entreprendre des démarches pour gérer la situation.



► Cette technologie antifuite fera le bonheur des compagnies d'assurance, des propriétaires et des gestionnaires d'immeuble. Voici les caractéristiques du système complet :

- Installation directement à l'entrée d'eau principale de votre résidence
- 5 capteurs de fuite dont 4 sans fil : sur chauffe-eau, lave-vaisselle, machine à laver, toilettes, etc.
- Alerte courriel de notification au propriétaire et alarme sonore
- Valve en acier inoxydable
- Alarme sonore conçue pour signaler le faible niveau des piles
- Auto-maintenance mensuelle
- Passerelle réseau connectée à Internet
- Garantie d'un an
- Les capteurs de fuite doivent être installés par les experts certifiés de HydroSolution sur des chauffe-eau loués ou achetés.

Vie de condo, vie de château

Pour que la vie de condo soit aussi confortable que la vie de château, il vaut mieux prendre des précautions. Vu le resserrement des normes des assureurs, les valves antifuite sont un atout pour le copropriétaire qui a ainsi l'assurance que si dégât d'eau il y a, ils ne viendront pas de chez-lui.

Pour alléger encore plus le poids des responsabilités du propriétaire, le plan de location d'un chauffe-eau HydroSolution s'avère la formule idéale : sans mise de fonds, sur programme de service permanent, et à un coût plus qu'économique si on tient compte de la livraison, de l'installation et du service 24 h, 7 j. ▶

Pour information :

HydroSolution, Service client, 1 514 353-0007.

RSO #6524-5500-12

HydroSolution

CHAUFFE-EAU | CLIMATISATION | CHAUFFAGE

PLUS DE 650 000 QUÉBÉCOIS NOUS FONT CONFIANCE



INCLUANT 10 ANS DE GARANTIE SUR LE RÉSERVOIR ET 1 AN SUR LA MAIN D'ŒUVRE

» Pour une soumission personnalisée et des tarifs compétitifs, contactez nos représentants aux comptes majeurs.

Tél. : 1 877 326-0606 # 4228
HYDOSOLUTION.COM